

MOBIHEL Primer low VOC

Revision No.:7/ 3
First Revision Date: 28-10-16
Date d'impression:11-07-19
Comme précisé:25-03-20

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Produit	MOBIHEL PRIMER BAS COV
Code article (s):	407071, 409264, 480792, 480793 Remarque: Les codes sont des codes matières suivantes, sans emballage, la fiche technique de sécurité s'applique à tous les emballages de ces codes (les deux derniers chiffres du code sur l'étiquette indiquent emballage).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisez, de la portée:	Produits de réparation pour automobiles - apprêts Le produit est destiné à une utilisation professionnelle ou industrielle
Restrictions de l'utilisation	Pas de restrictions spécifiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Le Fabricant	HELIOS TBLUS d.o.o. Količevo 65 • 1230 Domžale, Slovenija T +386 1 722 40 00 F +386 1 722 43 10
Personne responsable	Matija Podobnik, e-mail: matija.podobnik@helios.si

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	En cas de danger, contactez votre médecin traitant ou le médecin de garde. Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires au numéro +386 (1) 722 4383.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (EU 1272/2008)

Catégorie de danger	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, 1 Corrosif/irritant pour la peau, 2 Liquides inflammables, 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, 3 Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, cat. 3
---------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

EU 1272/2008:



Mention d'avertissement	Danger
Contient:	2-méthylpropane-1-ol; butanol
Phrases de danger (H-phrases)	H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Phrases de sécurité chimique (phrases P)	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P370+P378 - En cas d'incendie: poudre utilisation, mousse ou CO2 pour l'extinction.

2.3. Autres dangers

Le produit contient des solvants organiques.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composition chimique:	Peinture à base de de liant et de pigments dans des solvants organiques.
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------

Nom chimique	Concentration [en poids %]	CAS EINECS EU INDEX REACH reg.no.	Classification (REGULATION (EU) No. 1272/2008) Remarques
2-méthylpropane-1-ol	30-49,99	78-83-1 201-148-0 603-108-00-1 01-2119484609-23	STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Flam. Liq. 3; H226
propane-2-ol	10-19,99	67-63-0 200-661-7 603-003-00-0 01-2119457558-25	STOT SE 3; H336 Eye Irrit.2; H319 Flam. Liq. 2; H225
butanol	3,0-4,99	71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Acute Tox. 4; H302

			Flam. Liq. 3; H226
Carbamide P/W	1,0-2,99	68002-18-6 - -	Aquatic Chronic 4; H413
oxyde de zinc	0,5-0,99	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 01-2119463881-32	Aquatic Chronic 1; H410 Aquatic. Acute 1; H400
phénol	0,1- 0,49	108-95-2 203-632-7 604-001-00-2 01-2119471329-32	Muta. 2; H341 STOT RE 2; H373 Skin Corr. 1B; H314 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301
5-nitroisophtalate de zinc	0,1- 0,49	60580-61-2 262-309-9 -	Aquatic Chronic 2; H411 Aquatic. Acute 1; H400

Remarques:	La classification du produit a été élaborée sur la base de teneurs réelles des composants. Les substances contenues sont présentées en intervalles. En cas d'inspection (contrôle de classification), nous pouvons communiquer les valeurs réelles de différents composants aux organes d'inspection.
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après l'inhalation:	En cas d'apparition de symptômes anormaux amener le sujet à l'air libre.
Après le contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques ni de diluants.
Après le contact avec les yeux:	Lavez-vous les mains avant de toucher les paupières. écartez les paupières au maximum puis rincer les yeux à l'eau tiède (agir à force modérée). Pendant le rinçage, faites des cercles avec les yeux afin que l'eau puisse baigner toutes les parties de l'œil. En cas des yeux rougis voir du larmoiement consulter un ophtalmologue.
Après l'absorption:	Ne rien absorber par la bouche. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après l'inhalation:	Irritation des voies respiratoires, toux, sensation de brûlure dans les narines.
Après le contact avec la peau:	Légère irritation de la peau, qui comprend des signes: une rougeur localisée, la sécheresse, par conséquent, les démangeaisons sont possibles.
Après le contact avec les yeux:	Rougeurs, des larmoiements et une irritation aux personnes sensibles. Brûlures et picotements dans les yeux et les paupières, larmoiement, vision déformée, opacité de la cornée et des dommages permanents à l'iris.
Après l'absorption:	Dans le cas de grandes quantités ingérées de produit, les personnes sensibles peuvent ressentir des nausées, des vomissements et la diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Pas de données disponibles
--	----------------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs:	ADÉQUATE: Mousse, poudres, dioxyde de carbon, gaz inerte FM 200 ou INERGEN (pour extinction des incendies commencés), brouillard d'eau. NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ: Jet d'eau, seul un brumisateur d'eau pour refroidir des conteneurs fermés contenant de produits inflammables est possible. Éliminer toutes les sources potentielles d'inflammation (flammes ouvertes, cigarettes allumées, étincelles d'outils et appareils). Fermer les emballages des produits.
Agents extincteurs non appropriés:	Jet d'eau ouvert

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Méthodes spécifiques pour éteindre un incendie:	Éteindre dans le sens du vent. Refroidir les récipients non brûlants contenant le produit avec de l'eau pulvérisée, empêcher l'écoulement du produit, et les placer dans un endroit sécurisé. La dispersion de gaz nocifs et de fumées épaisses est possible pendant toute la durée de l'incendie. L'utilisation de masques de protection avec filtre A est recommandé.
-------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

équipement spécifique pour la protection des pompiers:	Appareil d'extinction autonome à air comprimé, équipement antifeu de protection individuelle complète.
--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles:	Éliminer toutes les sources potentielles d'inflammation (flammes, cigarettes allumées, étincelles, etc.). Protéger les organes respiratoires contre l'inhalation de vapeurs. Veiller à une bonne aération.
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales:	Éviter les déversements dans l'eau, les sources d'eau, sous-sols, caves ou les canalisations d'eaux usées. Éviter les déversements dans l'eau, les sources d'eau, sous-sols, caves ou les canalisations d'eaux usées, ainsi que la concentration de vapeurs dans les locaux fermés.
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:	Absorber le produit déversé et mélanger avec de la terre, du sable ou tout autre matériau pouvant absorber des liquides. Laisser les déchets à la charge des collecteurs de déchets compétents.
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.4. Référence à d'autres sections

	Élimination des déchets - Chapitre 13, équipement de protection individuelle - Chapitre 8.
--	--------------------------------------------------------------------------------------------

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions individuelles:	Lors de l'utilisation du produit, les vapeurs peuvent provoquer des mélanges inflammables/explosifs de vapeur et d'air. L'électrification statique est possible pendant le pompage. L'évacuation de l'électricité statique peut provoquer un incendie. Pendant le soutirage de grandes quantités, assurer la conductibilité par la connexion et la mise à la terre de tous les dispositifs. Éviter le contact avec les matériaux chauds, les étincelles, les flammes et les sources d'inflammations.
Conseils pour une manipulation sûre:	Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit. Ne pas inhaler des vapeurs, empêcher le contact avec la peau et les yeux. Pendant le travail régulier porter un vêtement en coton ou un vêtement de travail, des gants en caoutchouc nitrilique et des lunettes avec une protection latérale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions:	APPROPRIÉ : Stocker dans des récipients hermétiquement fermés et dans un environnement froid et aéré. Éviter la formation d'électricité statique. NON APPROPRIÉ : Le stockage dans un endroit contenant des produits chimiques (oxydants, acides) peut provoquer des incendies. Le lieu de stockage de doit pas contenir d'outils ou machines pouvant créer des étincelles.
Classe de stockage:	3A: Substances chimiques liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Aucune autre information pertinente disponible.
------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition aux composants dangereux aux postes de travail conformément au Règlement concernant la sécurité des travailleurs contre les risques d'exposition aux substances chimiques (Bulletin officiel TRGS 900):

Nom chimique	TLV (mg/m ³)
phénol	8
oxyde de zinc	5 (A)
butanol	310
propane-2-ol	500
2-méthylpropane-1-ol	310

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:	Pour les concentrations supérieures aux valeurs limites, porter obligatoirement un masque de protection couvrant tout le visage avec filtre "A". Lorsque la concentration d'oxygène dans l'atmosphère tombe en dessous de 17%, utiliser un appareil respiratoire avec alimentation en air comprimé.
--------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Protection des mains:	En cas de contact répété avec le produit, porter des gants en caoutchouc nitrile d'épaisseur de 0,40 mm, et en cas de contact avec les gouttes du produit (contact de courte durée), porter des gants en caoutchouc nitrile d'épaisseur de 0,11 mm.
Protection des yeux:	En cas de concentrations basses dans l'air, porter des lunettes protectrices, et en cas de concentrations élevées, porter un masque de protecteur couvrant tout le visage.
Protection de la peau et du corps:	Dans des conditions d'utilisation normale, porter des vêtements en coton et des chaussures appropriées. En cas très probable de déversement, utiliser des vêtements et chaussures résistants aux produits chimiques (PVC, caoutchouc).

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect:	Liquide				
b) odeur:	Après solvants organiques				
c) seuil olfactif:	Product components have a high limit of odor detection.				
d) pH:	No data available				
e) point de fusion/point de congélation:	- 90 °C ; méthode de calcul, à base de données de composants ; propane-2-ol				
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	83 °C [DIN 43171] ; méthode de calcul, à base de données de composants ; propane-2-ol				
g) point d'éclair:	23 (°C); ISO 3679:2015, récipient fermé ;				
h) taux d'évaporation:	2,3 butil acetat = 1 ; méthode de calcul, à base de données de composants ; propane-2-ol				
i) inflammabilité (solide, gaz):	Liquide et vapeurs inflammables.				
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	1,5 12,7 ; méthode de calcul, à base de données de composants				
k) pression de vapeur:	4 - 40 hPa at 20 °C 2-méthylpropane-1-ol				
l) densité de vapeur:	2,55 (air = 1) 2-méthylpropane-1-ol				
m) densité relative (kg/l):	0,92-1,09 ISO 2811				
n) solubilité(s):	Insoluble				
o) coefficient de partage: n-octanol/eau:	; méthode de calcul, à base de données de composants <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>propane-2-ol</td> <td>(25 °C): 0,05</td> </tr> <tr> <td>2-méthylpropane-1-ol</td> <td>(25 °C): 0,79</td> </tr> </table>	propane-2-ol	(25 °C): 0,05	2-méthylpropane-1-ol	(25 °C): 0,79
propane-2-ol	(25 °C): 0,05				
2-méthylpropane-1-ol	(25 °C): 0,79				
p) température d'auto-inflammabilité:	399 °C ; méthode de calcul, à base de données de composants ; propane-2-ol				
q) température de décomposition:	No data				
r) viscosité:	DIN4 20°C 50 - 80 s				
Viscosité cinématique:	> 21 mm²/s, 40 °C				
s) propriétés explosives:	Product is not explosive. However, formation of explosive steam/air				

	mixtures is possible.
t) propriétés comburantes:	No data
9.2. Autres informations	
Solids content: (calculated, %)	30-46
Organic solvents (wght. %)	54-70

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité:	Stable - lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions.
-------------	---------------------------------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité:	Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
------------	----------------------------------------------------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conditions dangereuses:	La présence d'une flamme nue ou des matières dangereuses. Éviter tout contact du produit avec la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation.
-------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions indésirables:	Pas de données disponibles
--------------------------	----------------------------

10.5. Matières incompatibles

Incompatibilité:	Le produit est inerte et compatible avec la plupart de substances, à l'exception des oxydants extrêmes. Conserver dans l'emballage original.
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Pas de données disponibles
--	----------------------------

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë et l'évaluation de la toxicité aiguë:

PAR LA BOUCHE	11045 mg/kg	
PAR LA PEAU	108696 mg/kg	
PAR INHALATION (4h)	Pas de données disponibles	Méthode: méthode de calcul

Effets aigus:

Irritation:

De la peau:	Oui.
Yeux	Oui.
Itinéraires par inhalation:	Oui, en cas des personnes sensibles.

Ultrasensibilité:

De la peau:	Pas de données.
Yeux	Pas d'effet.

Effets de nature chronique:

Effets d'une exposition répétée:	Aucun des données.
----------------------------------	--------------------

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité - Données sur les composants:	Le produit contient des composants qui sont nocives pour les poissons et l'environnement aquatique.
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

Nom chimique	Ecotoxicité conc.
2-méthylpropane-1-ol	C.L 50 (96 heures) pour l'environnement aquatique poissons > 100 mg/l
propane-2-ol	C.L.50 (48 heures) pour l'environnement aquatique poissons > 100 mg/l C.L.50 (48 heures) pour l'environnement aquatique Daphnies > 100 mg/l C.L.50 pour l'environnement aquatique bactéries > 1000 mg/l
butanol	C.L.50 pour l'environnement aquatique poissons > 1000 mg/l C.L.50 pour l'environnement aquatique Daphnies > 1000 mg/l C.L.50 pour l'environnement aquatique bactéries > 1000 mg/l
oxyde de zinc	C.L 50 (96 heures) pour l'environnement aquatique Danio rerio fish, static test = 1,793 mg/l EC 50, 48 h: Daphnies = 2,6 mg/l IC50, 72 h: Green algae (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), static test, OECD Test guidance 201 = 0,136 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradation biologique:	Pas de données disponibles
-------------------------	----------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Concentration biologique:	Pas de données disponibles
---------------------------	----------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:	Pas de données
-----------	----------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT et vPvB:	Pas de données disponibles
--------------	----------------------------

12.6. Autres effets néfastes

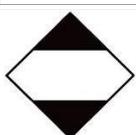
Écotoxicité - Données sur les composants:	Sur la base de classement des composants le produit est classé parmi les produits chimiques qui peuvent avoir des effets nocifs de longue durée sur l'environnement aqueux.
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:	<p>Les déchets non récupérables du produit et de son emballage doivent être éliminés conformément aux réglementations sur le traitement des déchets spéciaux et dangereux (dir.91/689/EEC, dir. 2000/532/EC).</p> <p>No de classification du déchet : 08 01 11 Caractéristique dangereuse du déchet: H4; H3-A</p> <p>Les procédés préconisés de l'élimination des déchets: l'incinération contrôlée à haute température ou mise en décharge contrôlée de déchets dangereux.</p>
Emballage:	<p>Les emballages métalliques dont le renouvellement et la réutilisation ne s'avèrent pas rationnels sont à soumettre par priorité au recyclage dans l'industrie sidérurgique ou en décharges contrôlées de déchets (dir.94/62/EC, dir. 1999/177/EC).</p>

14. Informations relatives au transport

	Transport sur rail et par route (RID/ADR):	Transport par mer (IMDG):	Transport aérien (IATA):
14.1. Numéro ONU	1263	1263	1263
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	PEINTURES	PEINTURES	PEINTURES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Etiquetage:			
No d'identific. du danger:	30	30	30
La morue de restriction en tunnels:	(D/E)		
Des quantités limitées:	 forfaits: intérieure: = <5 unités; externe: <= 30 unités		
Instructions en cas d'urgence EMS:		F-E, S-E	

14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Transport with respecting transport labels and the requests of transportation legislation.		
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Ne peut pas être utilisé		

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche a été préparée en conformité avec une législation complète des produits chimiques - REACH sur les produits chimiques et la réglementation en matière de classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP / SGH).

Le produit est sous le coup de la directive européenne (UE 2004/42), "DECO COV». Selon les termes de la directive, le produit est classé en: B.c - Primaire - Peinture primaire réactive 720 g/l

Le produit en raison de sa (propriétés dangereuses relève de la loi du danger d'accident majeur (UE 96/82 - Seveso), est classée dans la catégorie du présent règlement.

Hazard categories (EC) No 1272/2008: P5c FLAMMABLE LIQUIDS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

N'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Signification des phrases H du chapitre 3:

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact avec la peau ou inhalé.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

Changes from previous revisions:	Modifications par rapport à la version précédente: chapitres 2., 3., 8., 9., 11., 12., 14., 15.,16.
Literature / Data Sources:	Supplier's / manufacturer's safety data, references to toxicological databases.

Les informations contenues dans cette Fiche de données de sécurité ne concernent que le produit indiqué en forme livrée et ne sont pas garanties pour son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans les procédés non prévus dans les notices d'utilisation. Ces renseignements sont basés sur nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour, ils sont donnés de bonne foi. Il incombe à l'utilisateur de constater si le produit est applicable à l'usage dans ses conditions de travail spécifiques. Les indications figurant sur cette Fiche de données de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité concernant notre produit et ne constituent pas de garantie quant à ses propriétés. Au cas de non respect des mesures indiquées ou de l'utilisation de produit l'utilisateur est seul responsable.